21me Année. — N° 4797 Bureaux : rue Nain, 1 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES Bureaux : rue Nain, 1 Jeudi 24 Mai 1877

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . . 12.50
» » Six mois. . . 25.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LEGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

COURSE DE PARIS
(Service gouvernemental)

22 MAI

3 0/0	68 35
4 1/2	97 50
Emprunts (5 0/0)	103 25

23 MAI

3 0/0	69 00
4 1/2	98 00
Emprunts (5 0/0)	104 05

23 MAI.

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions	Banque de France	3210 00
»	Socié. géné. détache	467 00
»	Crédit foncier de France	580 00
»	Chemins autrichiens	433 00
»	Lyon	997 00
»	Est	595 00
»	Ouest	650 00
»	Nord	1255 00
»	Midi	752 00
»	Suez	635 00
6 0/0	Péruvien	14 3/4
Actions	Banque ottomane (ancienne)	000 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	323 00
Londres court		25 16 0/0
Crédit Mobilier		121 00
Turc		8 17

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 23 mai.

Change sur Londres, 4,88 0/0; change sur Paris, 5,13 3/4.
Valeur de l'or 106 7/8.
Café good fair, (la livre 18 5/8)
Café good Cargoes, (la livre) 19 1/2.
Marché incertain.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 23 mai.

Ventes 260 balles, marché ouvert, calme, maintenant meilleur.

Liverpool, 23 mai.

Ventes 15,000 balles, marché raidissant.

Manchester, 23 mai.

Marché améliorant.

New-York, 23 mai.

Cotons : 10 7/8.
Recettes de 4 jours, 7,000 b.

ROUBAIX 23 MAI 1877.

Bulletin du jour

La Bourse de Paris, qui s'était ouverte, hier, avec une hausse accentuée, s'est montrée tout à coup fort impressionnée par la nouvelle que M. de Bismarck était subitement revenu à Berlin. C'est la *Gazette de Cologne* qui a publié cette nouvelle, à laquelle on donne, à notre avis, une importance exagérée. Le journal allemand ajoute :

« On ne sait pas combien de temps M. de Bismarck restera à Berlin. On rattache naturellement son arrivée subite au changement de ministère qui vient d'avoir lieu en France. Les communications, entre Friedrichsruh et le ministère des affaires étrangères de Berlin, étaient très-animées depuis quelques temps. »

Il pourrait bien se faire que M. de Bismarck fut tout autant préoccupé de ce qui se passe sur le Danube que de ce qui a lieu à Paris.

L'inquiétude causée par le déplacement du prince-chancelier contraste avec les nouvelles qui nous arrivent d'un autre coté. On prétend dans les cercles diplomatiques de diverses capitales que l'Angleterre et la Russie viendraient de se mettre d'accord, au sujet de la limitation des opérations militaires en Europe et en Asie. Cet arrangement serait intervenu à la suite d'une négociation conduite par le comte Schouwaloff, ambassadeur du Czar à Londres. On se rappelle que ce diplomate s'était rendu dernièrement à Saint-Pétersbourg, sous prétexte d'un congé. Or, il était chargé de la mission importante qui vient, dit-on, d'aboutir au plus heureux résultat ; son gouvernement aurait adhéré à la note dont il avait bien voulu se charger, de la part de lord Derby. D'après cette note, le canal de Suez et les Dardanelles seraient neutralisés et la Russie s'engagerait à prendre pour limite de ses opérations les Balkans en Europe et Trébizonde en Asie. De cette façon, la localisation de la guerre et la paix en Europe se trouveraient assurées. Mais cette nouvelle dont la confirmation serait si désirable ne doit être accueillie que sous les plus extrêmes réserves.

Nous ne nous lasserons pas de signaler les actes qui témoignent du manque absolu de patriotisme chez les chefs du radicalisme français.

On vient de célébrer, à Rome, un anniversaire particulièrement pénible pour la France, puisqu'il rappelle une journée où bon nombre de nos soldats, surpris par la trahison, furent massacrés par les bandits de la République romaine, en 1849.

Or, les organisateurs de la fête ont adressé à M. Victor Hugo un télégramme que les journaux radicaux publient avec enthousiasme :

De Velletri, le 19 mai 1877, à Victor Hugo, Paris.

(Commémoration solennelle des martyrs de 1849.)

La démocratie italienne remercie la démocratie française et la jeunesse parisienne de ses sentiments pour sa sœur l'Italie.

Elle vous envoie, à vous, apôtre de la liberté, son salut fraternel, et elle y associe Jules Simon, Gambetta et tous nos amis.

La France républicaine saura, par sa sagesse, sortir encore une fois triomphante de cette dernière épreuve, pour continuer de marcher à l'avant-garde de la liberté, de la fraternité et de la solidarité des peuples.

MANOTTI GARIBALDI; FRANCESCO TOLAGNI; PANTEO MARTORE; le président de l'Association du Progrès, CESARETTI; le président de l'Association garibaldienne, GIUSEPPE CARATELLI; le président de l'Association du Progrès d'Albano, SILVIO AVANZINI; le président de l'Association de la Jeunesse, NOVELLI, le président de l'Association ouvrière, PIZZI; pour le journal l'*Avenir*, LAZIO.

Les « martyrs, de 1849, » ce ne sont pas nos soldats traîtreusement assassinés, alors qu'ils entraient sans défiance dans les faubourgs de Rome : ce sont les hommes qui sont tombés en combattant le drapeau français, et parmi lesquels se trouvaient des traîtres comme Laviron.

Nous reconnaissons bien là le patriotisme radical, qui sacrifiera toujours la France à la République.

L'opinion du pays.

« On ne lutte pas contre les opinions d'un pays ! » disent les meneurs du parti radical. Et ils s'imaginent par là justifier la prépondérance de leur politique néfaste.

Ils ont raison et ils ont tort.

Nous sommes persuadés comme eux qu'il serait insensé de prétendre imposer au pays une politique qu'il condamne et qu'il déteste.

Mais, ce qu'il nous est impossible d'admettre, c'est que la France adhère à la politique radicale, c'est qu'une minorité de bavards et de tapageurs prétende en imposer à l'opinion, parce qu'elle parle le plus et qu'elle fait tout le bruit.

Au premier abord, on peut s'y tromper, mais il suffit de réfléchir un instant pour voir l'inanité de cette prétention.

Et d'abord, dans la majorité radicale de la Chambre des députés, combien sont-ils ceux qui ont franchement avoué leurs vues et leurs projets en se présentant aux élections dernières? Sont-ils cent, sont-ils cinquante, sont-ils plus de dix ?...

Presque tous, ils le savent bien, n'ont dû leur élection qu'au soin qu'ils ont pris de farcir leurs circulaires de phrases équivoques, creuses et, — disons le mot, — mensongères. Pour s'emparer de la confiance des électeurs, il leur a fallu, comme le remarquait si justement le dernier Message, se couvrir du nom respecté du Maréchal de Mac-Mahon.

Qui ne se rappelle ces professions de foi où les candidats promettaient avant tout d'aider le Président de la République dans sa politique d'ordre et de paix? Après celà, les candidats sont devenus députés et, malgré sa patience admirable, le Président de la République, sans cesse contre-carré bans sa politique, se trouve aujourd'hui forcé de leur dire : « Allez vous en ! restez chez vous ! parce que votre silence c'est la paix et qu'il devient impossible de la garder sans cela. »

Un grand nombre de ces députés, pendant la période électorale, n'avaient pas craint de formuler aussi les promesses les plus rassurantes pour les croyances religieuses de leurs électeurs. Et ils ont voté l'ordre du jour où ils désignaient à la haine, au mépris, tous les catholiques. Et ils ont bafoué le Souverain Pontife, le Christ lui-même. Et ils ont donné ce scandaleux spectacle d'applaudir en pleine Assemblée aux railleries ineptes et impies d'un Rochefort, en même temps qu'ils couvraient de leurs vivats les noms exécrés de Marat, de Robespierre et de Danton !...

Et vous représenteriez « l'opinion du pays. »

Ah ! vous avez beau crier, vous ne parviendrez pas à faire prévaloir vos tristes doctrines. Malgré les prédications odieuses de ces journalistes qui « déshonorent la presse », malgré la tolérance trouvée près d'un ministre que vous protégiez sans même le respecter, la France restera ce qu'elle est, le pays de l'ordre et du progrès pacifique, l'ennemie des Révolutions et des secousses.

Et c'est parce que vous le voyez clairement que vous reprenez cette arme qui vous a si bien réussi déjà : l'excitation à la haine des foules par la plus infâme des calomnies : « Ils veulent la guerre ! »

C'est donc là toute votre défense ?

Vous l'aviez dit déjà, lorsqu'en 1873 vous avez cru que la monarchie serait restaurée : « Henri V, écriviez-vous c'est la guerre pour le Pape, c'est le retour à l'ancien régime. » Et vous saviez bien que l'une et l'autre assertion étaient ridicules et fausses, mais vous saviez aussi qu'il y avait des gens crédules, et vous n'avez pas reculé.

Aux élections de 1876, même jeu.

Tous vos adversaires « voulaient le rétablissement des corvées, des dîmes et d'une foule d'usages supprimés depuis le moyen âge », et vous les accusiez aussi de vouloir la guerre !

Et, grâce à cela, vous avez triomphé. Aviez-vous le droit d'être fiers de votre victoire ?... Il vous importait peu : vous avez de l'audace, vous avez dit. C'est « le pays » que nous représentons : vous avez insulté « le pays ».

Et aujourd'hui encore, vous les hommes du 4 Septembre de la guerre à outrance, et vous les hommes de l'insurrection, les partisans de la Commune, qui voudriez en préparer le retour; vous qui avez dit : « Périsse la France plutôt que notre République ! » vous nous menacez de nouveau, vous jetez du côté de la frontière un coup d'œil anxieux, empreint d'une criminelle espérance, et vous semblez dire à l'ennemi : « Venez » donc ! Au moins nous aurons quel- » qu'un avec nous ! » Et dans vos discours, et dans vos lettres, et dans votre presse, vous répétez les mêmes appels, vous formulez, au nom de l'Allemagne, les mêmes menaces contre votre propre patrie, vous allez enfin chercher vos avocats à l'étranger, dans les journaux de l'Internationale et de la Commune, dont vous-mêmes êtes les correspondants !.....

Quand la passion politique est arrivée à ce point, elle ne fait plus même pitié, elle fait horreur.

J. HAIRDET.

Vous n'êtes pas des Patriotes mais des Régicides.

La Petite République Française, organe des exploiteurs à la suite de M. Gambetta, et qui a pour mission de faire l'instruction des nouvelles couches sociales, insère dans ses éphémérides une appréciation sur un fait historique, qu'il est bon de relever, et dont on doit conserver bon souvenir.

On y lit.

« 20 mai 1845. — *Mort de Lakanal.*

» Député de l'Ariége à la Convention nationale, Lakanal vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Dans un autre ordre de faits, il montra le même patriotisme. »

Ainsi d'après ces républicains, voter la mort du vertueux roi, le père des pauvres, fut l'acte d'un patriote, et la voter *sans appel ni sursis* fut un acte méritoire que l'on donne sans doute comme un exemple à suivre par nos concitoyens.

Les Communards de si triste souvenir ont aussi voté la mort de Monseigneur l'Archevêque, de M. de Bonjeau, de M. Chaudey, des Dominicains, des Jésuites, etc., etc., et comme le héros le patriote de *La Petite République* ce fut *sans appel ni sursis*.

N'est-ce pas à renouveler de telles scènes que tend la glorification d'un régicide comme ce Lakanal?

Puisque les lois sont impuissantes pour empêcher de tels enseignements puisqu'impunément on peut imprimer ces horreurs, que les honnêtes gens disent à ces copistes des Jacobins de 93.

Que les patriotes étaient aux frontières.
Et les assassins à la Convention.

A. F. K.

On lit dans la *Liberté* :

« Un journal du matin met en avant deux nouvelles à sensation qui n'ont trouvé aucune créance dans les cercles bien informés. D'après nos renseignements, le général Cialdini n'aurait tenu au duc Decazes aucun des propos qui ont été rapportés. Tout au contraire, il nous revient que le général Cialdini a déclaré au duc Decazes que les assurances qu'il recevait de lui et son maintien au ministère dissipaient toutes les alarmes en Italie, où il était évident que la nomination des nouveaux ministres devait être considérée comme une question purement intérieure. »

LETTRES DE PARIS

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 22 mai.

Le mouvement préfectoral complémentaire publié ce matin, au *Journal Officiel*, a été motivé uniquement par une démission et quelques acceptations. La démission de M. Patinot, tient à des causes toutes personnelles. Ancien subordonné de M. Léon Renault, M. Patinot, a conféré avec l'ex-préfet de police des relations d'amitié très-étroites. Voyant M. Renault faire dans les circonstances actuelles, campagne avec la gauche, il n'a pas cru devoir rester au service du cabinet nouveau. Ce sont des motifs de même ordre qu'ont déterminé la non acceptation de M. Félix Renaud et à l'autre pôle de la politique, celle du marquis d'Auray de Saint-Poix. M. Pougny, s'est considéré comme disgracié par le changement de résidence qui lui était imposé. Enfin, MM. de Chazelles et de Farincourt ont, dit-on, l'intention de poser leur candidature aux élections.

On croit toujours que le mouvement sous-préfectoral sera publié demain ou jeudi.

Contrairement à l'attente générale, le *Journal Officiel* de ce matin n'a pas publié le décret nommant le titulaire du ministère de la marine. Je crois savoir cependant que le choix du gouvernement s'est definitivement fixé sur le vice-amiral Gicquel des Touches, préfet du 3e arrondisement maritime.

Vous n'ignorez pas que lors de la formation du cabinet, il avait été fortement question d'y faire figurer M. Depeyre, l'ancien garde des sceaux qui jouit dans la haute chambre et dans le parti légitimiste d'une haute autorité. Certaines considérations politiques desquelles il a bien fallu tenir compte n'ont pas permis de mettre ce projet à exécution. On s'est demandé alors s'il ne serait pas possible de nommer M. Depeyre procureur général, à la cour de cassation, en remplacement de M. Renouard qui a donné sa démission. La plupart des journaux annoncent même cette nomination comme signée. Il n'en est rien, M. Depeyre n'a pas cru devoir accepter. Il croit pouvoir rendre de plus grands services au cabinet, en restant à la tête d'un groupe de la majorité sénatoriale.

Quelques journaux de gauche, dans un but facile à comprendre, répandent le bruit que le pape aurait adressé au maréchal de Mac-Mahon une lettre de félicitations à propos des événements récents. Cette nouvelle est absolument inexacte. Le pape n'a écrit aucune lettre. Il n'y aurait d'ailleurs aucun motif pour qu'il le fît. Mais, puisque j'ai été amené à parler de Pie IX, je puis vous citer un petit détail d'importance secondaire sans doute, mais peu connu. La tapisserie que le maréchal de Mac-Mahon a envoyée au pape, a été fabriquée aux Gobelins et est du prix de 22,000 francs.

Vous trouverez dans la plupart des journaux radicaux une note identique sur une prétendue difficulté à laquelle va, dit-on se heurter le ministère. Il s'agit des vacances sénatoriales créées par la mort de MM. Picard et de Tocqueville. Suivant les docteurs de la gauche les Sénateurs décédés doivent être remplacés dans le délai de deux mois. Il faudra donc absolument que le Sénat siège pendant le mois de juillet pour remplacer les Sénateurs décédés, et la haute chambre siégeant la chambre des députés doit nécessairement siéger aussi. L'argumentation est telle qu'il suffit d'un souffle pour la renverser. Le délai de deux mois ne court que lorsque le parlement est en session. Si un Sénateur mourait la veille de la clôture d'une session ordinaire, personne n'oserait soutenir qu'on serait obligé de convoquer le Sénat en session extraordinaire, pour le remplacer. Il y a, du reste, à cet égard un précédent. M. Casimir Périer est mort à la fin de juin et n'a été remplacé qu'au mois de novembre et parce que les circonstances avaient impérieusement nécessité la Convocation d'une session extraordinaire.

Les nouvelles reçues d'Orient au ministère des affaires étrangères font connaître que l'insurrection en Circassie prend un développement très-menaçant pour la sûreté des communications de l'armée russe d'Asie. On croit que celle-ci va être obligée d'arrêter ou tout au moins de ralentir beaucoup ses opération.

Le *Monde* et l'*Univers* publient, chaque jour des lettres de prélats adhérant à la récente lettre de Mgr l'archevêque de Paris. Je crois savoir que tous les prélats français doivent ainsi envoyer successivement leur adhésion.

M. Ernest Daudet n'ayant pas accepté la rédaction en chef du *Journal officiel*, les journaux ont répandu le bruit que ce poste était réservé à M. Lavedan. Cette rumeur est inexacte et j'ai lieu de croire que le nouveau directeur du *Journal officiel* est M. Edmond Villétard, ancien rédacteur en chef du *Courrier du Dimanche*. M. Lavedan irait au bureau de la presse. Il convient de faire remarquer à ce sujet que c'est très-improprement qu'il est parlé dans les journaux de « direction de la presse ». Depuis longtemps ce service ne constitue plus qu'un simple bureau.

Répondant à une attaque de la *République française*, le journal la *Défense* nie être un organe officieux. Elle ne l'est, en effet, à aucun titre. Je puis à cet égard vous citer un fait peu connu et parfaitement exact. Quelques semaines avant la crise, la *Défense*, avait publié quelques articles très-vifs contre les radicaux. Le bruit se répandit dans la presse que ces articles avaient été communiqués par l'Elysée et la *Défense* ne démentit pas ce bruit. Je crois savoir qu'un des attachés du cabinet fut chargé d'aller trouver le rédacteur en chef de la *Défense* et l'invita à se mettre en mesure de démentir tout bruit qui présenterait ce journal comme l'organe officieux du gouvernement.

Dans son audience d'aujourd'hui, la 9e chambre du tribunal correctionnel de la Seine, a condamné à quinze jours de prison, deux individus qui, le jour de la réunion plénière des gauches, au Grand-Hôtel, avaient été arrêtés pour avoir crié : *A bas Mac-Mahon!* Ce sont deux employés de banque : l'un, nommé Romanet, n'a que 17 ans; l'autre, nommé Gibon, est âgé de 20 ans.

(Autre correspondance)

Paris, 22 mai 1877.

Les vaincus du 16 mai crient au scandale de la révocation d'un ministère

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 24 MAI 1877.

— 2 —

LE FUSILLÉ

PAR LOUIS DEPRET

Cahier de Notes du Sergent-Major B....,

1er juin 186...

« Il est impossible que Xavier ne me reconnaisse pas, et cependant on jugerait qu'il ne m'a jamais vu. C'est de lui-même qu'il s'est fait soldat passé vingt-six ans, car il avait tiré un bon numéro... Mais quoi ! il s'ennuyait, il voulait du changement; il a même dit à quelqu'un : « Voyez-vous, la vie ne vaut rien pour moi. » Une drôle d'idée... mais alors il fallait s'engager dans le temps que nous avions la guerre; il est vrai que ce temps-là ne nous demandera pas la permission pour revenir... C'est toujours le même Xavier, froid et sombre, que jadis... et cependant, malgré son silence, la méchante humeur, sa dureté... je ne puis m'empêcher d'en penser du bien... C'est un cœur fermé à triple serrure, soit! mais le cœur y est... un cœur en prison. »

. . . . . .

Le 11 Juin 186...

Ce que je pouvais redouter de pire est arrivé. Dès le premier jour, Xavier a réussi, par sa mauvaise grâce, à se faire particulièrement mal venir de tout le monde. Jusque-là, ça n'avait nui qu'à son avancement; mais hier, ce malheureux a, dans un moment de folie, répondu de travers à son lieutenant, puis il s'est jeté sur lui et l'a frappé. Quand on est venu me conter cela à l'estaminet, où j'étais en train de faire un cent de piquet avec le portier de la préfecture, j'ai eu comme mal au cœur, la vue m'a tourné...; j'ai été saisi de chaud et froid sur place... mon verre d'eau m'a soûlé autant qu'un litre de rhum. En regagnant la caserne, je ne voyais pas à un pied devant moi, et je ne sais comment je pouvais mettre une jambe après l'autre. Décidément il y a des êtres que la misère attire, et qui considèrent le chagrin d'un autre œil que nous. Xavier n'avait qu'à vouloir pour être heureux... Dans ce moment-là, une image épouvantable s'offrit à mes yeux, et je poussai un cri sans le vouloir.

Cela m'arrive souvent. Etendu sur mon lit, ou cheminant le long des rues, souvent il arrive que je me retire au plus profond de moi-même, que je m'enfouisse dans une secrète pensée. J'en oublie tout à fait mon corps; j'oublie la rue où je marche, le soleil qui m'éclaire, les pieds qui me portent, et soudain le corps oublié, dédaigné, se venge, se rappelle à moi par un cri inconscient, inattendu, comme pour attester que le chagrin et la peine sont toujours dedans nous, quand même nous ne le sentons pas et que nous voudrions l'ignorer... même quand nous dormons.

Xavier ne voit personne. Son avocat ne peut lui arracher un mot, ni l'aumônier non plus.

Tout en lui est si étrange, qu'il n'y a qu'une voix pour le déclarer fou. C'est tellement l'opinion des chefs eux-mêmes, qu'on a envoyé trois médecins pour tâcher d'y voir clair... Devant eux, Xavier y a mis de l'amour-propre..., il a parlé comme un professeur, et sur leur âme et conscience, les médecins ont déclaré que le fusilier Xavier possédait toute sa raison...

Le Fusilier..., ils auraient bien dû trouver un autre nom.

C'est drôle, je n'ai pas eu peur le jour de l'attaque du mamelon Vert, où cependant il n'était pas question de rire. Dans le cimetière de Solferino, si je n'avais pas glissé sur mes talons et pris ma mesure de dos par terre, j'avais le coffre troué net par une bayonnette de *kayserlick*, qui, grâce à cette chute, n'a entamé que du drap. J'ai ri en me remettant sur mes pattes, et à présent je tremble, j'ai froid dans l'âme; il me semble qu'un grand sinistre s'est abattu sur moi, qu'un cauchemar a gâté ma vie. C'est dans une heure que le conseil de guerre va le juger. On dit que ce ne sera pas long. Il a le diable au corps pour que la chose finisse tout de suite. Je dois parler comme témoin, étant pays de l'accusé. S'il voulait, je suis sûr de le sauver... Il est malade au dedans... il l'a toujours été... Je dirai cela... je leur dirai à genoux que, dans ma conscience, devant Dieu, ce serait une abomination de le...

Et lui, tandis que j'aurai toute la peine du monde à trouver mes mots, m'interrompra, parlera comme un avocat, et alors... C'est pardieu bien ce qu'il advint; je m'enbrouillai tellement les yeux et le gosier que je ne vis pas la figure des juges, et que je ne m'entendais plus moi-même. Puis tout finit par tourner autour de moi tellement qu'il fallut m'emporter. Xavier souriait d'un air de pitié et d'impatience. Puis on m'entraîna bien loin, si loin que cela me prit un temps énorme, et que je ne me souvenais même plus du jour où avait eu lieu le conseil de guerre, lorsque la détonation d'un feu de peloton faillit me faire sauter en l'air..., dans ce moment même... Xavier... et l'on m'avait arraché loin de lui ! ! moi son ami ! !... et je crie : Xavier, Xavier tellement haut...

Que je m'éveille moi-même, car tout cela se passait dans ma cervelle, un matin que j'étais allé en congé au pays natal. La bonne tante Caperon, l'ancienne maîtresse d'école, m'avait préparé une vraie chambre de demoiselle, avec un lit tout blanc, et une sainte Vierge en biscuit sur la cheminée. Toutes ces douceurs ne m'avaient pas empêché de m'endormir difficilement, et de passer une nuit bien plus agitée, sur ces matelas de ouate, que sur les noyaux de pêches de la caserne. Cependant on finit toujours par fermer l'œil, et à ne plus se sentir soi-même. C'est alors qu'il semble que quelqu'un d'autre descend dans nous, prend notre place, pense et vit pour nous, mais que cependant nous le voyons et l'entendons.

Il arriva ainsi que je vis se dresser devant moi l'image d'un certain Xavier, enfant sauvage et brutal, soldat taciturne et rebelle. Ce Xavier n'était pas une pure création de mon rêve. Il avait existé bien certainement, et sans doute il vivait encore. Je l'avais connu, mais alors que nous étions l'un et l'autre de petits garçons de six à neuf ans, et encore peut-on appeler se connaître, s'être rencontrés deux ou trois fois dans les conditions relatées au commencement de ce récit? Je me souviens également, qu'étant d'un naturel affectueux, et vivant très isolé à la maison, à cause de la mort de ma mère, et des occupations de mon père, j'avais conçu beaucoup d'attachement pour mon voisin, qui était, lui, froid et sombre, et ne répondait guère à mes avances.

Puis, le temps avait marché ; il s'était depuis les jours de l'enfance passé tant de choses, et si brusquement, que tour à tour je me démandais si ce n'était pas hier, ou bien s'il n'y avait pas mille ans, et si en définitive je n'avais point rêvé tout ce que je croyais avoir vu, entendu, aimé, pleuré.

Mais ce qu'il y a d'absolument certain, c'est que depuis au moins huit ans avant mon entrée au régiment, c'est-à-dire depuis quinze ans en tout, Xavier m'était entièrement sorti de la mémoire, et qu'il ne m'était jamais plus arrivé d'y penser ; comme je n'eus pas d'avantage, même une seule fois en passant, l'occasion d'entendre prononcer son nom, Xavier était plus que mort pour moi, il n'était rien, il n'était pas. Et voilà que cette nuit, durant mon sommeil, le souvenir éteint sous la clarté du jour se rallume dans les ténèbres ; ce que ma pensée et ma conscience maîtresses d'elles-mêmes n'ont pu faire, les divations d'un rêve le font.

Je me proposai de questionner là-dessus ma tante Caperon, non qu'elle soit plus instruite qu'une autre de ce que tout le monde ignore ; mais si elle est d'une science ordinaire, c'est un grand cœur, qui a beaucoup éprouvé et souffert pour les autres. Justement, elle entra dans ma chambre et me dit : Cela tombe bien, Edouard, que tu sois dans le pays aujourd'hui : le facteur, en passant devant notre porte, m'a dit qu'il venait d'arriver une lettre pour toi, et que, dans l'ignorance de ton adresse, on l'avait laissé provisoirement au bureau. Maintenant que le voilà renseigné, ce brave facteur, il t'apportera ton bien après déjeûner.

Puis j'allai tenir tête à la tante Caperon, devant deux bols de café au lait fumant, odeur et couleur numéro un, et dignes de la bonté de la tante Caperon.